

- **Juliaan Van ACKER:** *La travail avec la famille comme alternative au placement*
- **David BERRIDGE:** *Alternatives au placement: Où en est la recherche en Grande-Bretagne*
- **Heide KALLERT/Clemens BACHERL:** *Les enfants de réfugiés et de migrants en placement: Comment vivent-ils leur situation?*
- **Martha A. MATTINGLY:** *Le code déontologique du travail éducatif et son influence sur la qualité des soins*

Ce qui saute aux yeux dans tous les rapports c'est que les moyens financiers mis à la disposition des centres d'accueil pour enfants et jeunes dans la Communauté Européenne semblent avoir atteint un plafond et que la recherche dans ce domaine est souvent utilisée pour vérifier, si oui ou non, des solutions dites alternatives au placement en institution s'avèrent moins coûteuses mais aussi efficaces que les formules de placement traditionnelles.

Mais définissons d'abord le secteur "socio-éducatif". Si l'ANCE en France regroupe surtout des établissements aidant les handicapés de toutes sortes - entre autres aussi les "handicapés sociaux", on retrouve dans beaucoup d'autres pays de la CE une nette distinction entre le secteur des handicapés et celui des enfants placés pour des raisons éducatives tant au niveau de l'organisation administrative qu'au niveau des associations.

Ceci explique pourquoi un grand nombre de pays regroupés dans la FICE ne se sentent pas concernés du tout par les problèmes des handicapés mentaux, physiques et sensoriels. Il y a, pour défendre les intérêts des handicapés, un grand nombre d'organisations internationales autrement plus puissantes que la FICE, qui se veut être la seule organisation internationale défendant les intérêts des enfants placés en dehors de leur milieu familial pour quelque raison que ce soit.

Or dans le secteur socio-éducatif ainsi défini, presque tous les pays ont connu une évolution semblable: Les grandes institutions (orphelinats, internats) dominaient la scène avant la seconde guerre mondiale. A part quelques mouvements réformistes gérant leurs propres institutions, la majorité des maisons se contentaient de "garder" les enfants jusqu'au moment où ils étaient supposés gagner leur vie par leurs propres moyens.

Les effets dévastateurs de la seconde guerre mondiale ont favorisé les tendances réformistes qui allèrent jusqu'à proclamer des "républiques d'enfants" dans les institutions peuplées surtout d'enfants orphelins ou abandonnés. C'est d'ailleurs

dans cette atmosphère que fût créée la FICE en 1948. Le boom économique des années 50/60 fit vite oublier ces projets inspirés surtout des idées de la gauche politique au profit d'une gérance pragmatique des problèmes causés par l'enfance et la jeunesse défavorisée. Lorsque les enfants victimes de la guerre se faisaient de plus en plus rares dans les institutions de placement, l'intérêt et les sympathies de l'opinion publique s'effritaient très vite d'autant plus que leur clientèle était de plus en plus composée d'enfants troublés du comportement issus de milieux défavorisés.

Au début des années 70, un vaste mouvement politique mettait en cause ces institutions dans les pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume Uni et les pays scandinaves. Le mot d'ordre était: "Sortez les enfants des institutions!". Les raisons étaient surtout d'ordre politique et pédagogique. On mettait en cause surtout les conditions de vie des enfants et les méthodes pédagogiques appliquées à l'époque.

Le résultat de cette campagne contre les institutions fut leur morcellement ainsi que la réduction considérable, souvent de la moitié et même plus, de leurs effectifs jusque dans les années 90. Certaines régions allaient même jusqu'à fermer toutes leurs institutions comme c'était le cas dans le Staffordshire en Grande Bretagne (BERRIDGE). La population qui subsiste dans les institutions de placement est décrite comme étant de plus en plus difficile à éduquer; une bonne partie des enfants placés sont directement dirigés dans les institutions par les tribunaux d'enfants. Les exigences posées au personnel des institutions en matière de formation et de savoir-faire dans la vie de tous les jours deviennent de plus en plus vastes. Les rapports entre le nombre de personnes travaillant dans un centre et le nombre des enfants atteint souvent 1:1 pour être dépassé encore dans les centres thérapeutiques.

Face à cette situation, des idées nouvelles se développent visant à créer des structures alternatives pour le placement des enfants difficiles. Plusieurs tendances se laissent dégager:

- le développement du système des crèches, garderies, foyers de jour
- le développement du système de placement familial et des familles d'accueil
- le développement du travail social avec les familles

Si avant cette situation, les politiciens ne se souciaient guère des coûts et des concepts pédagogiques des institutions de placement, les